

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
AUTORISATION D'INTERVENIR SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL
COFINANCEMENT DES ACI

ASSURER L'INSERTION DES JEUNES DANS LA CITE

Notre collectivité a décidé de poursuivre ses efforts en direction des publics en grande difficulté d'insertion.

Ainsi, une nouvelle programmation d'Ateliers Chantiers d'Insertion a été arrêtée et porte sur la réalisation de 9 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire communal pour un coût global de 1 671 968,00 € dont une participation de la Ville à hauteur de 576 267,00 € soit 34,47 %.

Quartier	Intitulé de l'action
Petite-Ile	Reprise des bâtiments du Stade de la Redoute
Sainte-Clotilde	Réalisation d'un parcours de santé
Montagne 8ème	Création d'un pôle d'animation Ruisseau Blanc (ex-maison THION SION)
Source	Multisites bâtiments - équipements sportifs et espaces collectifs
Brûlé	Aménagement de la Zone de Loisirs (projet CINOR)
Vauban	Réaménagement des locaux de l'ancienne Piscine
Montgaillard	Réhabilitation espaces communs patrimoine SODIAC
Bois-de-Nèfles	Multisites bâtiments et espaces collectifs
Bretagne	Réhabilitation LCR Bois Rouge

Au-delà des chantiers en cours (Montagne 8ème et Brûlé), le démarrage des autres chantiers est prévu pour le mois de novembre 2011.

Par ailleurs, un programme de 7 chantiers d'Adaptation Professionnelle d'une durée de 6 mois chacun, sera cofinancé par la Commune au titre des actions 2011-2012 pour un coût global de 985 123,00 € avec une participation de la Ville à hauteur de 237 172,00€ soit 24 %.

Quartier	Intitulé de l'action	Opérateur
Tous	Technicien du spectacle	ALIE
Tous	Multimédia	ALIE
Tous	Coffreur bancheur	ALIE
Tous	Médico-social	ALIE
Tous	Petite enfance	ALIE-CEMEA
Tous	Isolation thermique et phonique	ALIE
Tous	Accompagnement et insertion par le sport	ALIE-CAP

Enfin, la Commune de Saint-Denis a décidé de soutenir des initiatives d'opérateurs poursuivant des objectifs de formation et d'insertion sociale et professionnelle. Ainsi, elle apportera son soutien à la réalisation des projets suivants :

Quartier	Intitulé de l'action	Opérateur
Montagne 15ème	Atelier textile	ACCC
Bellepierre	2ème tranche des travaux d'aménagement (des Jardins des Spinelles)	ARDR
Moufia	Reprise de la Coulée Verte	ALIE-SEDRE
Saint-François	Réalisation d'un projet de jardin bio	LE BELIERS

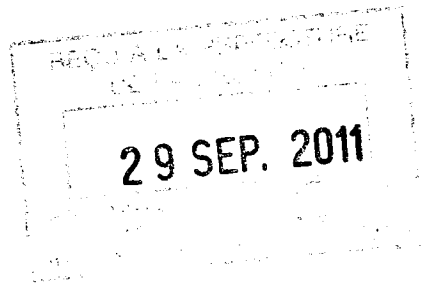
Rapport n° 11/5-30

La contribution financière de la collectivité a été inscrite en subvention en faveur des structures associatives gestionnaires des projets au prorata des réalisations 2011.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser :

- à solliciter l'intervention financière des partenaires institutionnels,
- à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les ACI,
- à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
AUTORISATION D'INTERVENIR SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL
COFINANCEMENT DES ACI

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/5-30 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Solidarités ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à solliciter l'intervention financière des partenaires institutionnels.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les ACI.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 SEP. 2011

 **LE MAIRE**

Albert ANNETTE